

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mercredi 3 mai 2017

Philippe Charmoy président ouvre l'assemblée.

1. Appel des membres

Annoncé absent Frédéric Danzi.

Sont présents :

Des autorités de l'ASIPE :

M. Julien Mora

M. Thierry Graf

Mme Sandra Savary

Des professionnels actifs au sein des EPS :

M. Philippe Duboux

M. Christian Chevalier

Mme Corinne Gotti

Mme Pellet Françoise

Des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements :

M. Philippe Delbrouck

Mme Jeannine Hausammann

M. François Marion

Des parents d'élèves

Mme Rosa Maria Da Silva Vieira Querido

Mme Magali Dubois

Mme Aude Roux

M. Alexandre Zosso

2. Accueil du Conseil des élèves de l'Etablissement secondaire de Payerne et environs

Philippe Charmoy souhaite la bienvenue aux 3 délégués du Conseil des élèves présents. Il présente ensuite le rôle du Conseil d'Et. au Conseil des élèves :

- Plate forme d'échanges pour le bien-être des élèves des Etablissements primaire et secondaire. Le Conseil des élèves peut donc être une source d'idées et de projets à soutenir par le Cet.

Tristan (président du Conseil des élèves) présente leur organisation :

- Il y a un délégué par classe avec un suppléant.
- Ils se rencontrent environ 5 fois par année.
- Les séances sont coachées par des enseignants. Les coachs sont là pour mettre sur la bonne voie, ou pour aider à mener à bout un projet.
- Lors des Conseils, les délégués écoutent les idées de chacun et votent à main levée pour désigner des projets (un projet mené par un coach et min 3 élèves). Une fois que la commission a fini son travail, elle le présente à M. Duboux. Les projets qui ont été portés par le Conseil sont par exemple : la boulangerie à la récréation, la sonnerie cool (musique choisie par les élèves), la journée à thème, le bal de fin d'année.
- Ce Conseil n'est pas une perte de temps, mais il est là pour faire vivre l'école au travers des élèves. Il y a 30 élèves qui créent des activités et construisent des projets pour le bien-être des élèves.

Philippe Charmoy remercie les 3 délégués pour leur présentation et leur engagement et donne la parole aux gens qui auraient des questions.

Corinne Gotti demande si quelque chose sera fait pour la sonnerie dans l'ancienne Promenade car

elle n'est pas audible. Tristan répond que quelque chose sera fait d'ici le début de l'année suivante car il faut faire l'acquisition d'un dispositif pour amplifier la sonnerie.

Philippe Charmoy demande comment sont organisées les discussions et le transfert d'informations. Tristan explique que chaque délégué peut avoir un moment de parole durant un cours avec l'accord du maître de classe, ceci autant pour demander l'avis à ses camarades que pour relayer ce qui est fait au sein du Conseil.

Philippe Charmoy demande quelle est la motivation des délégués: la réponse donnée par les délégués présents est la volonté de changer et de pouvoir aider, donner des nouvelles idées, et également pour l'enrichissement personnel.

Philippe Charmoy demande aux Directeurs si le Conseil des élèves est une initiative propre ou une contrainte cantonale ? Philippe Duboux répond que c'est un peu des deux mais qu'il avait un bon écho depuis Moudon. La LEO lui a donné l'opportunité de le faire.

Magali Dubois demande si la LEO l'exige aussi au Primaire ? Christian Chevalier répond que c'est une demande également pour le Cycle 2. Il ajoute qu'au primaire c'est une tâche plus complexe car le coach demande la parité fille/garçon et il y a une multitude d'idées ce qui n'est pas simple à canaliser.

Philippe Duboux remercie la Commune de Payerne qui met à disposition la salle du Conseil communal. Il profite aussi de remercier les 4 personnes/adultes qui les coachent.

Les coaches présentes (Mmes De Giovannini et Martins) disent avoir beaucoup de plaisir à coacher ses jeunes super motivés. Même si parfois les projets sont caducs, ils laissent les élèves aller jusqu'au bureau de M. Duboux.

Il y a aussi de la discipline à faire car les élèves ont des Conseils durant deux heures de cours, donc si les délégués sont absents 2x, ils sont renvoyés du Conseil. Ces décisions sont prises par le comité du Conseil.

Question à M. Duboux : Pour établir un projet quelle influence peut avoir le Cet ? Philippe Duboux répond que beaucoup de projets n'ont pas besoin du Cet, par contre pour d'autres projets plus importants - genre le bal - vu que ça demande des investissements externes, des salles, ... le Cet peut être sollicité.

Philippe Charmoy remercie et félicite le Conseil des élèves.

3. Approbation du PV de la séance du 25 janvier 2017

Le PV est accepté à l'unanimité.

Quelques règles d'organisation sont proposées pour les prochains PV.

Si un membre du Cet n'est pas d'accord avec un point du PV, il faut le signaler dès réception au Président et à la secrétaire afin qu'ils puissent le modifier avant de le signer.

4. Correspondance

Aucune correspondance n'est annoncée.

5. Visibilité des représentants des parents d'élèves

Aude Roux présente le projet des délégués des parents. En tant que parents, ils regrettent le manque de communication et se sont penchés sur la situation. Se rendant compte que le Cet est peu mis en avant dans les moyens de communication, les délégués des parents proposent de faire une présentation dans le Parents info du primaire et du secondaire. Un projet est distribué et

discuté. En parallèle de cette page dans le Parents Info, les délégués demandent une adresse mail parents@asipe-broye.ch et de pouvoir faire la présentation du Cet lors de la réunion du mois de février pour les nouveaux élèves.

Thierry Graf soutient l'idée de mettre en lien les Parents d'élève avec l'Asipe directement car les communes reçoivent beaucoup de demandes surtout de la part des nouveaux parents.

Philippe Duboux est également ouvert au projet en avertissant qu'au secondaire la publication du Parents Info se fait le 5 juin.

Christian Chevalier complète en disant qu'au primaire le Parents info est publié le 20 juin.

Julien Mora trouve bien de mettre en avant le travail des parents. Pour l'adresse mail, il va voir avec M. Lunardi.

Christian Chevalier met en garde sur le fait qu'il est presque impossible de lister la totalité de qui fait quoi entre l'ASIPE, la Direction, les Communes.

Christian Chevalier émet aussi des craintes de débordement de mail avec l'adresse e-mail. Il demande aux délégués des parents comment ils pensent faire.

Magali Dubois répond qu'ils se rendent bien compte qu'il y aura des mails ne concernant pas forcément les parents. Il faudra donc filtrer et transmettre. Aude Roux rajoute qu'elle est prête à faire la répondante de ces mails. Soulignant le fait que dans certaines situations, cela fait du bien aux parents d'être simplement entendus. Et dans d'autres cas, s'il y a plusieurs mails sur le même sujet, cela permet aussi de se rendre compte qu'il y a quelque chose à améliorer.

Thierry Graf soutient en disant que le rôle du Cet est aussi de faire le filtre.

Philippe Duboux soutient l'idée de mail en disant que cela peut aussi permettre de prendre le pouls de la région. Nos réunions doivent servir à se mettre d'accord sur ce qui doit être traité/amélioré.

Françoise Pellet met aussi en garde sur les associations de parents d'élèves dans d'autres régions qui demandent toujours plus, vu notre société de consommation, l'offre crée la demande. Par ex. le parascolaire !

Il est ensuite discuté de la date de l'AG du Cet. Les délégués ont déjà prévu une date qu'ils doivent vérifier avec Mme Delpedro.

6. Adaptation du règlement du Conseil d'Etablissement-projet

La Codir de l'ASIPE propose un projet de Règlement et le soumet au Cet. Philippe Charmoy propose de laisser l'article 27 comme dans notre ancien Règlement. Christian Chevalier met en garde qu'il y a des références aux articles de loi de l'ancienne loi. À mettre à jour par rapport à la LEO. Hormis cette remarque, la proposition est acceptée par l'assemblée.

Concernant le budget, il est accepté en septembre par le Conseil intercommunal. On doit se laisser la liberté de proposer un budget pour l'année à venir. Philippe Charmoy proposera à M. Lunardi de faire un projet d'Art. allant dans cette ligne.

François Marion regrette qu'on doive renoncer à une bonne idée qui arrive en cours d'année par ce qu'il n'y a pas le budget. Philippe Charmoy propose alors d'ajouter 1000.- au budget 2018 pour un projet X à définir. Julien Mora soutiendra ce nouveau budget auprès du Conseil intercommunal.

7. Jours de congé 2017/2018

Après discussion, il est décidé d'accorder les congés spéciaux ainsi:

Lundi 21 août 2017 du tirage pour Payerne (P et S)

Lundi 7 mai 2018 Fête de mai pour Corcelles (P)

Lundi 4 juin 2018 Fête de Grandcour (P)+ Missy et Chevroux

Les enfants des villages (Grandcour et Corcelles) déplacés ont congé le jour de la fête du village dans lequel ils sont scolarisés. L'année prochaine par contre, une classe entière de Corcelles et une de Payerne seront déplacées à Vers-chez-Perrin. Les élèves de ces 2 classes seront mis en congé lors des fêtes de leur ville/village respectifs.

8. Info-parents 2017-2018

L'apport de présentation du Conseil d'Etablissement est accepté.

Pour parer au manque de places dans les structures d'accueil causé par les nouveaux horaires dès décembre, pourquoi ne pas mettre une demande sur le Parents infos pour accueillir les enfants sur la pause de midi ? Proposition faite par Philippe Duboux.

9. Divers et propositions individuelles

a) Christian Chevalier annonce que pour l'instant les horaires primaires ne changent pas du tout car le primaire ne dépend pas des horaires des trains. CarPostal n'a pas amené de proposition acceptable pour le moment.

Philippe Duboux annonce que les horaires vont changer au 10 décembre. L'ASIPE planche sur un local pour accueillir des élèves sans forcément proposer de repas chauds. Il aimerait faire marcher la solidarité entre parents : accueil d'enfants du dehors. Est-ce un projet qui pourrait être porté par le Cet (se demande M. Duboux) ?

Julien Mora enchaîne en annonçant que, dès août, il y aura un local chauffé de 48 places du secondaire avec éventuellement la possibilité de se faire livrer. Corinne Gotti lui demande pourquoi Payerne est le seul Etablissement du canton à ne pas avoir d'accueil de midi avec restauration chaude. Julien Mora lui répond que c'est une question de budget.

b) Julien Mora annonce que la place de dépose-minute pour la DLT a reçu son préavis positif et pourra passer en Séance Communale.

c) Françoise Pellet a discuté avec ses collègues et le hit des préoccupations des enseignants est le gros souci de langue chez les parents. Quelques enseignantes seraient prêtes à proposer des cours de français.

Julien Mora interrompt Françoise Pellet pour avertir que cela existe déjà. En effet, M. Dino Belometti propose des cours et également avec garderie pour que les parents puissent venir avec les enfants.

d) Françoise Pellet se demande ce qui sera fait des locaux vides de l'Ancien hôpital alors qu'ils annoncent un manque de locaux.

Christian Chevalier interrompt la discussion en disant que ce n'est pas au Cet de parler de cela.

e) François Marion annonce que l'Ecole de musique organisera grâce à des professeurs motivés une présentation d'instruments dans les classes dans le courant du mois de juin 2017.

Philippe Charmoy rappelle que la prochaine séance se tiendra le 4 octobre 2017.

Il clôt la séance à 22h25.

Le Président



Philippe Charmoy

La secrétaire



Aude Roux